



Karachi : le ministère de la Défense refuse de déclassifier des documents



26 février 2013 – France Inter
PAR BENOÎT COLLOMBAT

Le Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, vient de refuser de déclassifier un audit de sécurité sur la situation du personnel de la Direction des constructions navales, après l'attentat de Karachi. Pour l'avocate de deux veuves et d'un blessé, **Me Marie Dosé**, à l'origine de cette demande, cet audit de sécurité réalisé par le GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) en octobre 2002 peut contenir des informations susceptibles d'éclairer les circonstances de l'attentat. Seules 7 pages sur les 137 de cet audit ont été déclassifiées. La Commission consultative du secret de la défense nationale (dont l'avis n'est que consultatif) s'est opposée à deux reprises à la déclassification complète de ce document: une première fois sous la présidence Sarkozy, et une deuxième fois, le 1er février dernier, sous la présidence Hollande. Dans sa lettre datée du 21 février 2013, le cabinet de Jean-Yves Le Drian, décide donc de suivre l'avis négatif de la Commission. Le ministre de la Défense estime qu'une « divulgation » de cet audit « *est susceptible de nuire gravement à la sécurité des personnels actuellement présents au Pakistan* » et qu' « *elle n'apporte pas d'informations utiles aux investigations judiciaires.* » De son côté, Gilles Sanson, blessé à Karachi, dénonce un « *double discours du président Hollande* », qui, en juin 2012 s'était engagé à faire réexaminer les documents qui n'avaient pas jusqu'ici été déclassifiés.